

PRE PROFESSIONNALISATION DU TRANSPORT DES PERSONNES ET DES BIENS

Réf de l'action : ECF IPERIA indice 05 du 13/01/2022 -

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'améliorer ses pratiques dans ses déplacements professionnels avec des personnes vulnérables
Préconstruire son projet personnel de passage de son permis de conduite ou de reprise du volant.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Être âgé de 18 ans
- Occuper un poste d'Assistant Maternel ou être salarié d'un particulier employeur en charge d'enfants, de personnes âgées et/ou en situation de handicap,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Le projet permis de conduire B ou la reprise de la conduite,
- L'organisation et les conditions de prise en charge de la formation au permis de conduire,
- Notions sur le fonctionnement et l'entretien du véhicule pour réaliser les déplacements professionnels,
- Entretien courant du véhicule dans le cadre de l'usage professionnel du véhicule,
- Les particularités des personnes transportées (enfants, personnes en situation de handicap),
- Initiation au Code de la Rue et au Code de la Route et plus particulièrement sur la signalisation routière,
- L'organisation et la gestion des déplacements avec personnes vulnérables,
- La prise en compte de ces particularités dans l'organisation des déplacements,
- Les connaissances initiales en matière de réglementation routière,
- Les aptitudes initiales à la conduite d'un véhicule,
- Les assurances obligatoires pour faire usage d'un véhicule à titre professionnel,
- Rédaction d'un constat amiable.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Expérience du public en réinsertion.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Véhicules adaptés à l'enseignement,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : documentations spécifiques remises en cours de formation.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluations formatives dans le cadre de la construction des compétences
- Evaluations de synthèse dans le cadre de la validation des compétences
- Evaluation finale, sous forme d'un bilan de compétence
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Entre 5 et 7 stagiaires

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- Non titulaire du permis B : 24 h réparties sur 3 jours ;
- Titulaire du permis B : 16 heures réparties sur 2 jours.

